



Résilier contrat XXX

Par **shasha**, le **15/12/2008** à **15:25**

bonjour, je prend des cours de Secrétaire Médicale avec XXX, je ne travaille pas car je suis toujours lycéenne. Aujourd'hui je voudrais résilier mon contrat car XXX prélève sur le compte de mon fiancé avec qui je ne vis plus, et je voudrais qu'ils arrêtent de prélever sur son compte, j'ai appelé XXX et ils m'ont dit que je dois leur écrire un courrier précisant de quel manière je vais continuer à les régler, or, il s'avère que mes parents ne travaillent pas, ils sont allocataires et pour vous dire que je n'ai pas de moyens, certes le contrat laisse 3 mois pour résilier mais nous on s'est séparés en juillet 2008 après les 3 mois. Je veux arrêter ma formation avec XXX, j'ai 19 ans, je passe mon examen de Bac cette année, de plus mon ex a beaucoup de choses à payer aussi. aidez-moi à trouver une solution pour résilier le contrat et qu'ils arrêtent de prélever 39 €, pour moi je pense que c'est une arnaque.

Par **hel2010**, le **07/01/2009** à **17:23**

[url] C'EST UNE BELLE ARNAQUE!
Avis de spécialistes :
- ANPE m'a averti
Employeurs (5) m'ont confié que leurs formations de secrétariat n'ont aucune valeur sur le marché de l'emploi. (pas diplômantes ni reconnues par l'état)
- Au cned on vous fournit les livres AVEC le paiement, eux non seulement c'est pas reconnu mais il faut en plus payer les livres, hors de prix
- Les seules secrétaires médicales reconnues c'est : PIGIER et CROIX ROUGE.POINT
Demandez à n'importe quelle secrétaire médicale elle confirmera mes dires!
Moi j'avais pris RDV pour une brochure chez eux étant au chômage. Là j'en parle à la psy du travail de l'ANPE (donc sérieux etc) qui m'aide dans mes recherches, elle HURLE presque : surtout pas! ici on a déjà ramassé des jeunes femmes victimes de cette arnaque, non seulement elles avaient dépensé une fortune mais en plus aucun employeur ne voulait d'elles, leurs claquaient la porte au nez, en riaient même! et certaines sont en dépression. J'ai

l'intention de créer, ou collaborer avec des asso pour lutter contre ces abus mensongers qui ne visent qu'à voler votre argent. C'est hyper grave. rn rnHeureusement que je n'ai rien signé avec eux. Surtout je leur ait dit que je n'étais pas interressee ils continuent à me harceller au téléphone en me demandant de l'argent comme accompte "juste pur voir" ils se foutent du monde! Ne signez rien! qu'on ne vous y prenne pas! Eux memes vous dirons qu'ils sont reconnus! C'EST FAUX DEMANDEZ A DES SPECIALISTES VOUS VERREZ!!!! rnContactez-moi pas MP si vous avez le moindre pm.rn rnJ'en parlerai avec des professionnels de la justice et de l'emploi que je cotoie, et je suis prete à agir comme d'autres autour de moi!rnNe vous faites pas avoir mesdames, mesdemoiselles! rnrnrnvoila moi meme je me suis fait avoir je cherche une solution pour me retourner contre eux donc si vous etes dans mon cas ou etes passez par la aider moi svp[/url]

Par **Marion2**, le **07/01/2009** à **18:33**

Bonsoir shasha,rnrnJ'ignore totalement si les formations de cet organisme sont reconnues par l'état, mais vous avez signé un contrat et vous êtes dans l'obligation de respecter ce contrat, donc de continuer à régler les cours.rnrnSi effectivement cet organisme au niveau de la publicité, ou au niveau du contrat mentionne que ses formations sont reconnues par l'état et que ce n'est pas le cas, à ce moment là vous aurez la possibilité de vous retourner contre lui.